



BTS ÉLECTROTECHNIQUE

CHAMPS D'ACTIVITÉS

Le Technicien Supérieur en Électrotechnique trouve sa place aussi bien dans les petites, que dans les moyennes et les grandes entreprises. Ses fonctions et sa qualification d'accueil correspondent à la catégorie « d'Employé Technicien Agent de Maîtrise » (E.T.A.M.).

Il intervient dans les **secteurs de la production industrielle, du tertiaire, de l'habitat, du transport et de la distribution de l'énergie électrique.**

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les équipements et le contrôle industriel
- La production et la transformation de l'énergie
- Les automatismes et la gestion technique du bâtiment
- Les automatismes de production industrielle
- La distribution de l'énergie électrique
- Les installations électriques des secteurs tertiaires
- Les équipements publics
- Le froid industriel, l'agroalimentaire et la grande distribution
- Les services techniques
- Les transports (véhicules et infrastructures)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Être titulaire d'un **Bac pro MELEC**, d'un **Bac STI2D**, d'un **Bac Général (S)**.

Inscription sur le site de Parcoursup : www.parcoursup.fr

Notre section est de **28 étudiants** sous statut scolaire.



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Technicien chargé d'étude,
Projeteur.

Technicien méthodes,
Industrialisation,
Production de biens.

Technicien de chantier,
Chef d'équipe,
Responsable de chantier.

Technicien d'essais,
Chargé d'essais et de mise en
service.

Technico-commercial,
Technicien d'agence.

Chargé de formation ou
d'information clients.

Chargé d'affaires et/ou acheteur

Technicien qualité,
Responsable assurance qualité.

Technicien de maintenance
et d'entretien.

LA FORMATION

LA FORMATION	TS1	TS2	EXAMENS		Coef
	(1 ^{ère} année)	(2 ^{ème} année)	Épreuve		
Culture générale et expression	3 h	3 h	E1	CCF	2
Anglais	2 h	2 h	E2	CCF	2
Mathématiques	4 h	3 h	E31	Épreuve ponctuelle	2
Sciences physiques appliquées			E41	Pré-étude et modélisation	3
Cours	6 h	6 h			
Laboratoire	3 h	3 h	E42	conception et industrialisation	3
Étude des constructions	3 h	2 h			
Génie électrique	8 h	8 h	E5	Epreuve professionnelle de synthèse	6
Essais de systèmes	4 h	6 h			
Évaluation hebdomadaire en devoirs surveillés / différenciation	3 h	3 h	E61	Organisation de chantier	3
			E62	Stage de technicien en entreprise	1
TOTAL	36 h	37 h			



STAGES DE FORMATION EN ENTREPRISE :

3 semaines de mi-juin à début juillet de la première année.

Stage de technicien de **4 semaines** en janvier de la deuxième année.



Renseignements donnés à titre indicatif. En attente d'informations sur la réforme des BTS (rentrée 2020).

www.ecolelamache.org

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

75 Boulevard Jean XXIII - 69 373 - LYON CEDEX 08 - Tél. : 04 72 78 55 55

LES BTS À L'ÉCOLE LA MACHE

Créée en 1920, l'École La Mache forme des jeunes de la 3^{ème} au Bac + 4.

5 formations en BTS sont proposées :

DOMAINE INDUSTRIEL :

- BTS CRCI : Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle (statut scolaire)
- BTS Électrotechnique (statut scolaire)

DOMAINE DU BÂTIMENT :

- BTS AMCR : Architecture en Métal, Conception et Réalisation (statut scolaire)
- BTS ERA : Etude et Réalisation en Agencement (statut scolaire)
- BTS EBCR : Enveloppe des bâtiments, Conception et Réalisation (en apprentissage)

UN PROJET PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DES JEUNES

- **Groupe réduit** à 14 étudiants la plupart des cours.
- Des **taux de réussite** au BTS **supérieurs** aux moyennes académiques.
- Un séjour **international**.
- Un **accent particulier sur l'anglais** : deux heures mensuelles en première année par groupe de 8 maximum animées par un(e) étudiant(e) Erasmus.
- Des **projets pédagogiques marquants** : Séjour de cohésion en 1^{ère} année, English days, séances de communication en plus des heures de l'éducation nationale, projet Voltaire (orthographe), inscription au test Linguaskill pour les volontaires.

POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN BTS ELEC

Statistiques LA MACHE : ces dernières années **74 %** en moyenne de nos étudiants **poursuivent leurs études** généralement pour 1 an et en alternance (souvent dans les formations proposées par La Mache Supérieur).

Une petite partie (étudiants en tête des promotions) s'orientent soit sur des **préparations aux écoles d'ingénieur** (ATS ou autres prépa.), soit intègrent directement la **3^{ème} année de certaines écoles**.

POURSUITE DES ÉTUDES À LA MACHE SUPÉRIEUR

DOMAINE INDUSTRIEL :

- CQP Chargé(e) d'Affaires et de Projets Industriels (CAPI).
- Certification professionnelle Chargé(e) de projet en Automatisation, Robotique et Informatique industrielles (CP ARII)
- Licence générale Ingénierie en Electromécanique (IEM)

DOMAINE COMMERCIAL :

- Licence Générale Commerce et Développement à l'International (LCI)
- Certification Professionnelle Chargé(e) d'Affaires et de Développement à l'International (CADI).

DOMAINE DU BÂTIMENT :

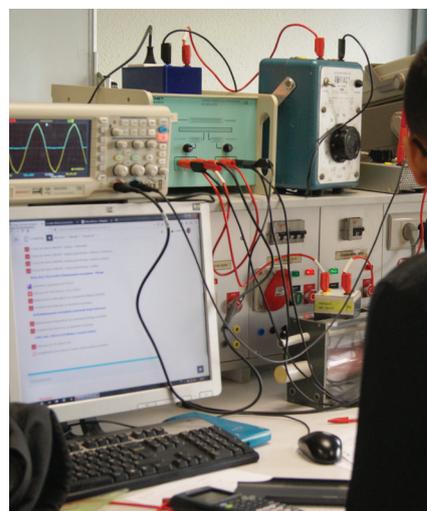
- CQP Conducteur de Travaux et/ou d'Affaires (CTA).
- Licence Professionnelle Chargé(e) d'Affaires en Bâtiment (CAB).



UNE STRUCTURE DÉDIÉE AUX ÉTUDIANTS

Locaux accessibles en dehors des heures de cours, de 7h à 23h.

Logement possible en **chambre double** à l'internat, dans la limite des places disponibles.



CONTACT

Secrétariat des BTS

04 72 78 55 65

bts@lamache.org

-

Direction des BTS

04 72 78 55 78

direction-bts@lamache.org

-

www.ecolelamache.org



La Région  Auvergne-Rhône-Alpes 

www.ecolelamache.org

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

75 Boulevard Jean XXIII - 69 373 - LYON CEDEX 08 - Tél. : 04 72 78 55 55